Département de l'Eure, commune de

St-Sylvestre-de-Cormeilles

I4 Servitudes relatives à l'établissement de canalisations électriques qui vise à protéger les lignes électriques aériennes ou souterraines

I7 Servitudes aéronautiques. Servitudes à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.
Elles s'appliquent sur l'ensemble du territoire communal

PT3 Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques
Le plan de la servitude PT3 est consultable sur le document 5.1 Fiches des servitudes d'utilité publique

Plan local d'urbanisme

Prescription de l'élaboration du Plu le 5 mars 2013
Projet de Plu arrêté le 16 mars 2017
Projet de Plu approuvé le 19 Juin 2018

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 19 Juin 2018 approuvant le plan local d'urbanisme de la commune de St-Sylvestre-de-Cormeilles

Le maire,
M. Jean-Pierre Capon

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Date :	Phase :	Échelle :	Pièce n°
11 Juin 2018	Approbation	1 / 5 000	5.2

Mairie de Saint-Sylvestre-de-Cormeilles, Le gallet, 27340 Saint-Pierre-de-Cormeilles
Tél : 02 32 56 35 56
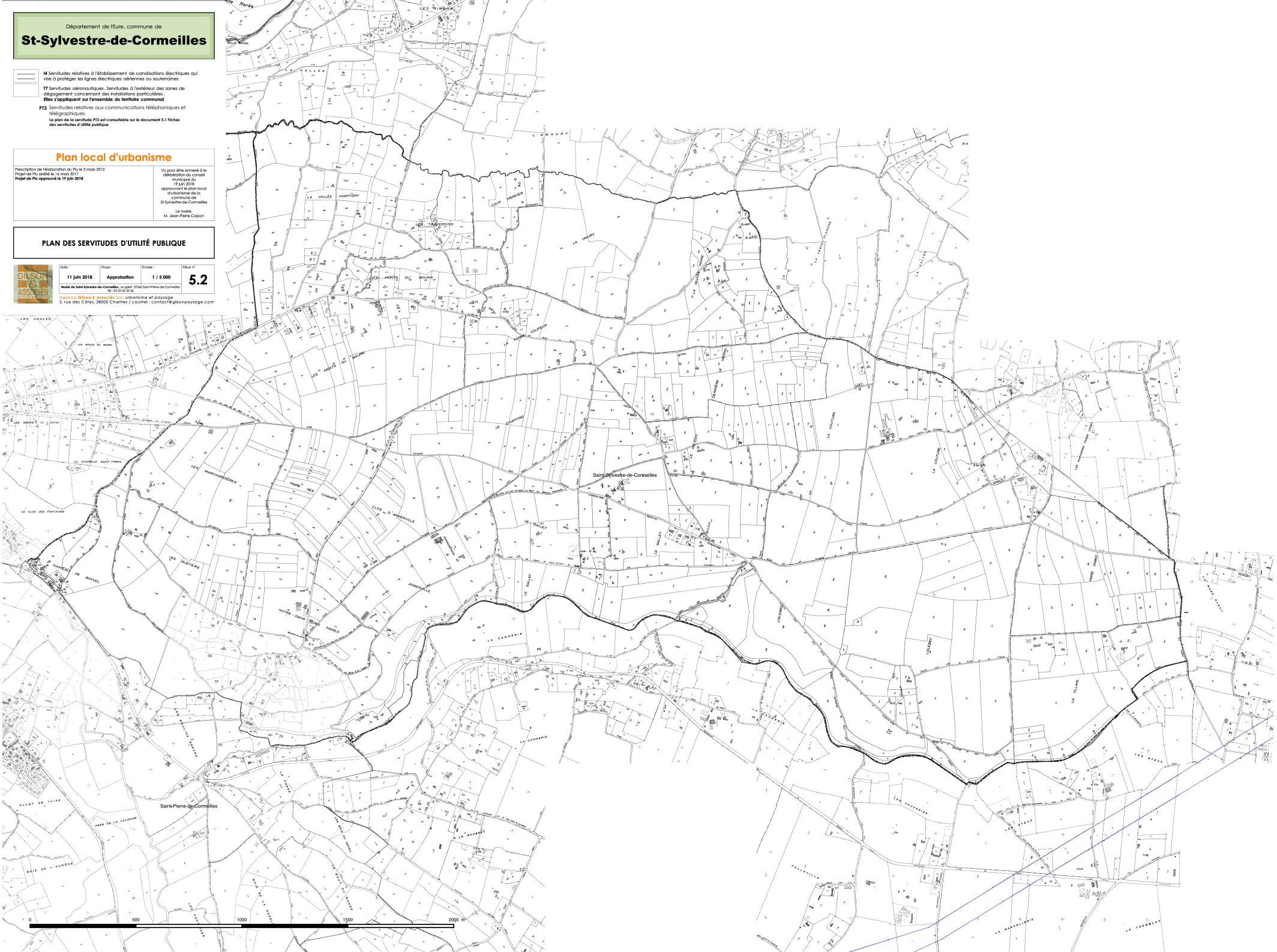
agence **Gilson & associés Sas**, urbanisme et paysage
2, rue des Côtes, 28000 Chartres / courriel : contact@gilsonpaysage.com